



« Nos montagnes sont
des espaces d'avenir
et une chance pour l'Europe »

Nous affirmons que les montagnes sont des espaces originaux en Europe, par leurs altitudes, leurs pentes, leurs densités démographiques, leurs défis, leurs promesses et qu'à ce titre, elles doivent être traitées spécifiquement.

Nous faisons appel aux investissements publics et privés dans ces territoires. Le retour sur investissement est certes plus long en montagne que dans les territoires urbanisés et de plaine, mais l'investissement est indéniablement plus durable.

Nous sommes fiers de nos richesses...

La qualité de vie des populations montagnardes :
une vie communautaire intense, un cadre de vie privilégié, une grande richesse de la culture, des traditions, du patrimoine ;

L'image positive de la montagne ;

Des ressources rares, préservées et renouvelables (air, forêt, eau) ;

Des activités de production de biens et services :
tourisme, artisanat, agriculture, industrie ;

Des facteurs de production efficaces : capital humain, capital en ressources naturelles (espace, eau, air, bois), regroupement d'entreprises (clusters...);

Des conditions de production durable : respect de l'environnement, biodiversité préservée, entretien systématique des paysages, gestion innovante des ressources naturelles ;

Une gouvernance souvent dynamique et moderne;
les handicaps naturels ont toujours été source d'imagination et l'innovation territoriale est plus développée sur nos territoires. Ces innovations ont d'ailleurs souvent été reprises par les autres territoires.



... et conscients de nos handicaps

Des problèmes d'isolement, d'accessibilité ; le manque de services ; le manque de connaissances, de compétences ; les relations parfois difficiles entre résidents et non résidents, des infrastructures qui parfois restent à développer ;

Des problèmes de compétition entre le maintien des activités économiques et la préservation de l'environnement ;

La faible densité des entreprises, la petite taille des entreprises et leur transmission incertaine à la future génération ;

La faible densité de la population ; la difficulté pour atteindre la masse critique nécessaire pour fournir les services d'intérêt général ; la faible attractivité des emplois saisonniers (revenus faibles et précaires) ;

Les contraintes pédoclimatiques pour l'activité agricole ; les difficultés d'accès au foncier ;

Une intégration insuffisante des spécificités montagne dans les politiques régionales, nationales et européennes.



L'approche Euromontana

1) Etre toujours en accord avec le concept de développement durable :

les propositions d'Euromontana devront toujours mettre en avant les trois piliers du développement durable 1/ l'intérêt environnemental, 2/ l'intérêt social, 3/ l'intérêt économique.

2) Promouvoir la qualité : pour bénéficier de valeur ajoutée, nos montagnes doivent jouer la carte de la qualité : qualité de vie, mais aussi qualité des produits et des projets. Les propositions d'Euromontana devront veiller à la promotion de la qualité, notamment grâce à des signes de qualité.

3) Travailler en réseau : chaque projet devra être porté par plusieurs organisations avec un chef de file responsable de la conduite et rapporteur au Comité directeur. Des communautés d'intérêts partagés devront être formées pour mieux analyser les problèmes et forger des solutions, en s'appuyant sur l'intelligence collective et la solidarité des populations montagnardes.

4) Utiliser les nouveaux moyens technologiques : l'éloignement physique des membres d'Euromontana est un handicap pour notre efficacité, aussi nous devons faire usage des nouvelles technologies pour communiquer et travailler en temps réel. C'est notre première contribution commune à la limitation des dépenses énergétiques. Toutefois les contacts humains ne seront jamais remplacés par les technologies et, en ce sens, chaque organisation devra s'astreindre à participer à au moins une rencontre (séminaire, colloque, assemblée générale, conférence) par an.

Nos orientations

1) Le développement économique : mieux valoriser l'économie existante ; diversifier l'économie.

2) Le capital humain : favoriser la transmission d'entreprise aux jeunes générations; promouvoir l'esprit d'entreprise ; développer la formation et la diversification des compétences.

3) Les ressources naturelles et patrimoniales : mieux gérer et préserver l'environnement : l'eau, les déchets, l'énergie, les milieux naturels et les paysages dans le cadre d'une approche globale (massif, lien ville/zones basses...); rémunérer les externalités positives ; s'adapter aux changements climatiques.

4) Les services et réseaux : résoudre dans les meilleurs délais les questions d'accessibilité physique et de communications électroniques ; accompagner les entreprises dans l'usage des TIC ; mettre en place des services au public efficaces.

5) La culture et les traditions : valoriser les initiatives (promotion, événements, lien école/montagne...) en faisant partager à toutes les générations les synergies positives entre économie et environnement ; pour les produits en particulier, mettre en place un cadre adéquat permettant la protection, la reconnaissance et la valorisation des produits de montagne.

6) Les politiques ou la gouvernance des zones de montagne : utiliser les avantages de la subsidiarité en s'appuyant sur les politiques nationales et régionales, avec notamment le souci d'une approche intégrée prenant en compte les spécificités montagne, les logiques de massifs, la meilleure articulation montagne/zones basses-villes et in fine la mise en œuvre d'une réelle cohésion territoriale.

Nos ACTIONS concrètes

1) Représenter les communautés de montagne en entretenant des liens réguliers avec les institutions européennes, les gouvernements nationaux, les instances inter-gouvernementales gouvernant les massifs ; en étant force de proposition dans la révision des politiques européennes qui impactent les montagnes, en élaborant ces propositions avec l'ensemble des membres de façon à ce qu'elles soient représentatives et riches.

2) Promouvoir les richesses des montagnes et la valeur ajoutée pour l'Europe d'investissements durables dans ces territoires : par l'organisation d'événements (conférences, séminaires, rencontres, assises...) et la publication d'articles et de rapports.

3) Organiser la coopération entre les montagnards par le montage et la gestion de projets européens (Recherche, coopération territoriale, formation, échanges...); par l'animation de discussions et d'échanges entre membres sur des thèmes d'actions prioritaires.

4) Réaliser, participer à la réalisation ou la collecte d'études qui enrichissent notre connaissance collective sur la situation des zones de montagne et les orientations à prendre pour leur développement durable.



Les avantages d'une participation active à **EUROMONTANA** :

« **Euromontana est un réseau décentralisé qui privilégie la mise en lien de ses membres et leurs initiatives, coordonnées par une équipe réduite. Les bénéficiaires de la participation seront à la mesure de ce que vous y investirez !** »

Etre membre actif d'Euromontana, c'est :

CONTRIBUER à l'élaboration de politiques qui permettent aux montagnes d'être actrices de leur propre développement, en appuyant une force représentative qui s'adresse à l'Union européenne et aux Etats membres comme un groupe unifié à propos des problématiques de montagne.

PROMOUVOIR votre vision, les actions de votre organisation et votre territoire en les faisant connaître des autres acteurs de montagne et des institutions européennes, en proposant des événements et en diffusant les résultats de vos travaux.

BENEFICIER d'un large réseau multi-sectoriel et diversifié, d'organisations actives pour les montagnes, pour développer vos projets, vos partenariats, vos collaborations à l'échelle européenne et à l'intérieur de votre pays.

ETRE ASSOCIE PRIORITAIREMENT aux partenariats qu'Euromontana développe pour la construction de projets européens ciblant les problématiques des zones de montagne.

PROFITER d'une information critique et d'analyses sur les problématiques des montagnes européennes (informations à chaud par courrier électronique, lettres d'information trimestrielles, accès à la zone réservée du site internet, échanges thématiques...).

PARTICIPER à des événements de tout premier ordre tel que les Assises européennes de la montagne bisannuelles ou des conférences européennes et séminaires ciblés pour les membres.

Qui sont nos membres?

Plus de 70 organisations réparties dans plus de 15 pays adhèrent à **Euromontana** : organismes socio-économiques ou consulaires, collectivités territoriales, agences environnementales, forestières ou de développement, instituts de recherche, centres de formation...

Cette diversité fait la richesse de la réflexion d'Euromontana sur le développement durable des zones de montagne et le dynamisme des échanges au sein du réseau.

Vous souhaitez adhérer?

Ecrivez à info@euromontana.org



Contactez-nous

EUROMONTANA

Association européenne
pour les zones de montagne

T: + 32 2 280 42 83

F: + 32 2 280 42 85

info@euromontana.org

2, Pl du Champ de Mars,
B- 1050 Bruxelles
Belgique

www.euromontana.org

